

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 09/01/2026 sur www.xmarches.fr sous la référence 2026-03CA

Pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne
Place du 13ème RG BP 80526 51331 EPERNAY Cedex
marches@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Communauté de communes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2026-03CA DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT DE AVIZE
ET DE CRAMANT-CUIS - Lot 1 : SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT D'AVIZE

Objet de la délégation : Les prestations sont réparties en 2 lots :

01 SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT D'AVIZE

02 SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE CUIS/CRAMANT

Pour chacun des lots, en cas de recouvrement des tranches dans le temps, la durée globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 18 mois.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) :

Lieu d'exécution :

Critères d'attribution :

Prix des prestations 40 %

Qualité 50 %

Performances en matière de protection de l'environnement 10 %

Procédure :

Type de procédure : Appel d'offres ouvert

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 2

Cause de la non-attribution : Déclaré sans suite pour autre motif (Cette décision intervient pour motifs d'intérêt général liés à un dépassement significatif du montant des offres reçues par rapport au budget alloué à l'étude.)

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne
25, rue du Lycée
51036 Châlons-en-Champagne
Téléphone : 0326668687
Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne
Place du 13ème RG BP 80526
51331 EPERNAY Cedex

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 09/01/2026 sur www.xmarches.fr sous la référence 2026-03CA

Pouvoir adjudicateur :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne
Place du 13ème RG BP 80526 51331 EPERNAY Cedex
marches@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>

Nature : Communauté de communes

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2026-03CA DIAGNOSTIC ET SCHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT DE AVIZE
ET DE CRAMANT-CUIS - Lot 2 : SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE
CUIS/CRAMANT

Objet de la délégation : Les prestations sont réparties en 2 lots :

- 01 SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT D'AVIZE
- 02 SCHEMA DIRECTEUR DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DE CUIS/CRAMANT

Pour chacun des lots, en cas de recouvrement des tranches dans le temps, la durée globale minimum prévue pour l'exécution de l'ensemble des prestations est de 18 mois.

Type de marché : Services

Nomenclature (CPV) :

Lieu d'exécution :

Critères d'attribution :

Prix des prestations 40 %

Qualité 50 %

Performances en matière de protection de l'environnement 10 %

Procédure :

Type de procédure : Appel d'offres ouvert

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 2

Cause de la non-attribution : Déclaré sans suite pour autre motif (Cette décision intervient pour motifs d'intérêt général liés à un dépassement significatif du montant des offres reçues par rapport au budget alloué à l'étude.)

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne

Place du 13ème RG BP 80526

51331 EPERNAY Cedex